



École intégrée Chanoine-Ferland / Saint-Just

Province de Québec

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

École Intégrée Chanoine-Ferland/Saint-Just/Sainte-Lucie CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école Intégrée Chanoine-Ferland/Saint-Just tenue le mardi 16 octobre 2023, à 18 h 30, en présence à l'école Chanoine-Ferland ou en visioconférence.

Sont présents mesdames, membres du conseil d'établissement :

Représentants des parents : Marilyn Bolduc
Mylaine Gonthier-Lajoie
Sarah Fortier

Représentants du personnel enseignant : Emmy Bernier

Représentant du personnel professionnel : Kassandra Gignac

Représentants du personnel de soutien : Manon Dodier

Représentant du service de garde : Julie Boileau

Représentant de la communauté : Jessie Gonthier-Lajoie
Dany Robert

Est également présent(e) : Nancy Bilodeau

Absences : Aimie Ouellet

1. **VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après avoir constaté le quorum, madame, Marilyn Bolduc, présidente, procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement.

2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.**
IL EST PROPOSÉ par madame, Mylaine Gonthier et **RÉSOLU À** l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.
3. **NOMINATION DE LA SECRÉTAIRE**
IL EST PROPOSÉ et **RÉSOLU À** l'unanimité que madame Manon Dodier soit nommée secrétaire.
4. **LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU 29 mai 2023**
IL EST PROPOSÉ par madame, Sarah Fortier et **RÉSOLU À** l'unanimité que le procès-verbal soit approuvé tel que déposé.
5. **SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU 29 mai 2023**
Aucun suivi
6. **CORRESPONDANCE**
Aucune
7. **QUESTIONS DU PUBLIC**
Aucunes
8. **INFORMATION CONCERNANT LA REPRÉSENTATION DES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**
Madame Nancy Bilodeau nous informe de la composition du conseil : 4 parents, 1 enseignant et 1 substitut, 1 professionnel, 1 personnel de soutien et 1 représentant du service de garde.
9. **Nomination de représentant(e) de la communauté (2)**
Madame Jessie Gonthier-Lajoie et Madame Dany Robert seront les représentantes de la communauté.
10. **DOSSIERS À PRÉSENTER**
 - 10.1. Règles de régie interne (adoption), L.I.P., article 67
IL EST PROPOSÉ par madame, Marilyn Bolduc et **RÉSOLU À** l'unanimité que les règles de régie interne soient approuvées telles que présentées.
 - 10.2. Dénonciation de conflit d'intérêt, L.I.P., article 70
Les personnes concernées signeront le document.
 - 10.3. Plan de lutte amendé (à approuver)

Madame Nancy Bilodeau nous présente le plan de lutte amendé **IL EST PROPOSÉ** par madame, Mylaine Gonthier-Lajoie et **RÉSOLU À** l'unanimité d'approuver ce plan de lutte.

10.4. Règles de fonctionnement du service de garde

Madame Julie Boileau nous présente les règles de fonctionnement du service de garde de Chanoine-Ferland avec les nouvelles indexations du gouvernement en date du 1^{er} juillet 2023. Madame Julie a envoyé un courriel aux membres le 25 août 2023 pour faire approuver ces nouveaux frais. **IL A ÉTÉ RÉSOLU À** l'unanimité d'approuver ces nouveaux frais et d'envoyé l'information aux parents.

10.5. Campagne de financement

IL EST PROPOSÉ par tous les membres et **RÉSOLU À** l'unanimité de faire la campagne de financement avec la vente de produits locaux. Nous nous informerons des produits et prix proposés pour la semaine prochaine.

11. **ACTIVITÉS SPORTIVES, CULTURELLES ET ÉDUCATIVES**

11.1. Présentation du projet de calendrier des activités 2023-2024

Madame Nancy Bilodeau nous présente un calendrier de toutes les activités culturelles, sportives et scientifiques pour 2023-2024. **IL EST PROPOSÉ** par tous les membres et **RÉSOLU À** l'unanimité d'approuver ce calendrier ainsi que les dépenses reliées.

11.2. 16 novembre 14h15 spectacle au secondaire

Les élèves de la 6^e année auront la chance de se rendre à un spectacle, le 16 novembre à 14 :15 à l'école secondaire.

Le transport serait payé dans sortie culturelle et le spectacle par le secondaire. Le retour à la maison se fera avec le transport habituel du soir du secondaire.

11.3. Fond 2 pour les dépenses reliées aux événements spéciaux.

Les dépenses sont déjà approuvées au point 11.1.

11.4. Halloween

Cette année, nous ferons la campagne pour recueillir de l'argent au profit d'Opération Enfant Soleil ainsi que la visite du décor de M. Marc Malenfant à Saint-Paul. Nous enverrons le formulaire d'autorisation pour l'activité.

11.5. Sommet sportif

IL EST PROPOSÉ par tous les membres et **RÉSOLU À** l'unanimité d'adopter la tenue des rencontres sportives.

12. **FRAIS EXIGÉS AUX PARENTS**

Madame Nancy Bilodeau nous présente le document d'information pour les factures scolaires de chaque groupe des deux écoles. **IL EST PROPOSÉ** par madame Sarah Fortier et **RÉSOLU À** l'unanimité que la facture soit d'environ 70,00\$.

13. **CALENDRIER DES RENCONTRES**

Le calendrier est approuvé tel que présenté

14. Varia :

-Formation pour les parents du CÉ.

Les nouveaux membres du CÉ devront faire la formation via le lien qui leur sera envoyé par courriel.

-Planification éducation à la sexualité

-COSP 3^e cycle du primaire

IL EST PROPOSÉ et RÉSOLU À l'unanimité de reporter ces 2 points à la prochaine rencontre le 27 novembre 2023.

-Golfzone St-Just (suivi)

Notre enseignant d'éducation physique, Monsieur Sébastien Nicol, est intéressé à aller y faire des blocs avec les élèves de 4^e-5^e-6^e. Il communiquera avec Monsieur Claude Lagrange pour aller voir le fonctionnement.

-École St-Just (suivi)

IL EST PROPOSÉ et RÉSOLU À l'unanimité de faire au nom des parents du CÉ, une lettre de demande de rencontre afin voir les différentes options pour l'école de St-Just.

-Madame Sarah Fortier l'ajout du Salon du livre au point varia

Comme les parents sont encore prêts à l'organiser, Madame Nancy vérifiera avec les enseignants lors de la prochaine rencontre du personnel.

15. AJOURNEMENT OU LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par madame, Mylaine Gonthier-Lajoie et **RÉSOLU À** l'unanimité : **QUE** la séance soit levée à 20h03.

Marilyn Bolduc, présidente

*Article 64 : toute décision du conseil d'Établissement
doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves*